

L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE RECRUTE

UN ENSEIGNANT CONTRACTUEL DE GEOGRAPHIE - AMENAGEMENT

Identification et mission du service :

- Service : Département Carrières Sociales – IUT Grand Ouest Normandie – Pôle d'Alençon
- Localisation : IUT pôle d'Alençon, Campus de Damigny 61250 DAMIGNY
- Rattachement hiérarchique : Directeur de l'IUT Grand Ouest Normandie
- Quotité de travail : 154 heures

Missions :

L'équipe pédagogique est composée d'enseignant.es et d'enseignant.es-chercheur.es issu.es de différents domaines (Aménagement, Géographie, Economie, Gestion). Des professionnel.les de différents secteurs interviennent également dans la formation.

La personne recrutée interviendra préférentiellement sur les ressources et SAé du BUT Carrières Sociales parcours Villes et Territoires Durables. Il est néanmoins attendu un appui transversal aux parcours (VTD et CGE3S) notamment en matière d'initiation aux méthodes d'enquête en sciences sociales.

Les enseignements seront aussi bien traditionnels (cours, TD, TP) que spécifiques aux formations professionnalisantes (projets personnels professionnels, encadrements de stages, situations d'apprentissage et d'évaluation, etc.).

Matières principales envisagées :

- BUT 1 : Ecologie Urbaine – 12h de CM
- BUT 1 : Méthodologie d'enquête qualitative et quantitative (initiation à Sphinx) – 3h de CM et 12h de TD
- BUT 1 : Encadrement SAé : S'initier à la recherche en sciences humaines et sociales – 24h de TP
- BUT 1 : Encadrement SAé : Entrer en relation avec les acteurs d'un champ professionnel VTD – 12h de TD
- BUT 2 : Aménagement du territoire – 15h de CM
- BUT 2 : Politiques territoriales, en particulier politique de la ville et du logement – 18h de CM
- BUT 2 : encadrement SAé : Etude de terrain – 20h de TP
- BUT 3 : Politiques territoriales – 12h de CM

Le ou la candidate pourra également être amenée à encadrer des mémoires de 3ème année, accompagner les étudiant.es dans leur recherche de stage, la réalisation de leur portfolio ou encore l'organisation d'événements (journées d'étude, table-ronde...) ou voyage d'études.

Il est utile de rappeler à tous les candidats que les enseignements en BUT sont issus d'un Programme National qu'il convient de respecter pour maintenir la cohérence de ce diplôme. Il est attendu du ou de la candidate, une capacité à collaborer avec les autres enseignants-chercheurs (de la discipline mais aussi d'autres disciplines en SHS) présents à Alençon dans le cadre de son intégration au sein du département Carrières Sociales.

Une bonne connaissance du champ des politiques territoriales, de l'aménagement et de l'urbanisme ainsi qu'une maîtrise des outils d'enquête qualitative et quantitative sont attendues. Une expérience d'enseignement auprès de publics de premier cycle constituera un atout important.

Niveau requis :

Licence : Le ou la candidat.e interviendra de la première à la troisième année du BUT Carrières Sociales, principalement au sein du parcours Villes et Territoires Durables (La troisième année est ouverte à l'alternance).

Rémunération :

La rémunération suit celle d'un professeur contractuel du 2nd degré.

Indice minimum de rémunération : selon le diplôme :

Titulaire d'une licence : INM 425

Niveau master : INM 498

Titulaire d'un master 2 : INM 596

Titulaire d'un doctorat : INM 672

Durée du contrat

Contrat de 6 mois du 1er septembre 2024 au 28 février 2025 – 154H00 (soit 40% de 384H00)

Contacts :

Enseignement : (adresse mail)

Julien CRAPET – julien.crapet@unicaen.fr

Etienne WALKER - etienne.walker@unicaen.fr

Administration : (adresse mail)

Luc RUEL – luc.ruel@unicaen.fr

Modalités de candidatures :

Les candidats devront déposer leur dossier par courriel avant le 7 juillet 2024 dernier délai à florence.balent@unicaen.fr avec copie à drh.recrutement.enseignants@unicaen.fr

Ce dossier comportera : une lettre de motivation, un curriculum vitae, copie du diplôme.

Les auditions auront lieu au plus tard le 12/07/2024

Les candidatures seront examinées par une commission de sélection et seuls seront convoqués à l'entretien les candidats retenus par cette commission.